



Ministère de la
Culture - Algérie

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable
des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie**



Projet Parcs Culturels Algériens (PPCA)

Révision du cadre logique

Aide-mémoire N.3

(11 Septembre 2014)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Cadre logique révisé (version finale)	2
Annexe 1. Cadre logique original (Source : Prodoc).....	9
Annexe 2. Commentaires du PNUD/FEM et réponses /révisions proposées.....	15

INTRODUCTION

1. Dans le cadre du Plan d'Action 2014 du PPCA, il a été convenu de réexaminer le cadre logique (CL) du projet, dans la perspective d'un recadrage des indicateurs et d'un approfondissement des méthodologies en vue de l'établissement des lignes de base et des protocoles pour leur suivi.

2. La version originale du cadre logique contenue dans le document officiel du projet (Prodoc), est présentée à l'Annexe 1.

3. Un premier atelier de réflexion, a été organisé à Alger, le 8 Mai 2014, par la Direction Nationale du Projet (DNP), autour des points suivants :

- réexamen du CL : structure générale/ composantes / résultats ;
- évaluation des indicateurs ;
- propositions de révision ;
- recommandations.

4. A l'issue des travaux d'atelier, une première ébauche de révision du cadre logique a été tracée à partir des recommandations de l'atelier. Elle a été synthétisée et diffusée aux participants et partenaires du projet.¹

5. Un second atelier de réflexion, a été organisé à Alger, le 9 Juin 2014. Il a été consacré à l'analyse interdisciplinaire et participative des indicateurs, leur valeur de référence, les valeurs cible à la fin du projet, ainsi que les sources de vérification les hypothèses et les risques.

6. Le cadre logique révisé, une fois ~~et~~ adopté par les participants ainsi que les résultats des travaux, ont été transmis au Bureau régional du PNUD/FEM pour validation.² Les observations et suggestions émises par le PNUD/FEM, ainsi que les propositions de révision de l'équipe du projet sont jointes en Annexe 2.

7. Une plus grande précision et un approfondissement des indicateurs ont été apportés à travers une téléconférence organisée le 10 Septembre 2014 ~~du~~ entre le DNP, le Conseiller Technique du Bureau régional PNUD/FEM, la chargée de Programme du PNUD Alger et l'équipe technique de l'Unité de Gestion Centrale du PPCA.

8. La dernière version du cadre logique du PPCA, incluant les dernières révisions est présentée ci-dessous :

¹ Projet Parcs Culturels Algériens (PPCA) Révision du cadre logique Aide-mémoire N.1 (1er atelier, 8 Mai 2014).

²Projet Parcs Culturels Algériens (PPCA) Révision du cadre logique Aide-mémoire N.2 (2^{ème} atelier, 9 Juin 2014).

CADRE LOGIQUE RÉVISÉ (VERSION FINALE)

Le projet contribuera à l'effet suivant, tel que défini dans le cadre de Coopération Stratégique (CCS) entre le PNUD et l'Algérie:

Effet CCS : La protection des ressources naturelles, la gestion durable de l'environnement, la lutte contre la pollution et la protection contre les effets des changements climatiques et catastrophes naturelles sont améliorées.

Programme Pays 2012-2014 :

Produit attendu n°4 : D'ici 2014, les institutions nationales, à travers une approche intersectorielle et en partenariat avec la société civile, auront amélioré la mise en œuvre des stratégies de développement et plans nationaux liés à la viabilité environnementale.

Logique verticale	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible à la fin du projet	Sources de vérification	Hypothèses et Risques
<p>Objectif du projet : Le système de gestion des parcs culturels en Algérie vise à garantir la conservation de la biodiversité d'importance mondiale, et l'utilisation durable des services écosystémiques.</p>	<p>1) <u>Durabilité écologique.</u> Elaboration, adoption et mise en œuvre du plan général d'aménagement des parcs culturels selon le principe d'indissociabilité du patrimoine éco-culturel [y compris la biodiversité et les services écosystémiques d'importance mondiale].³⁴</p>	<p>Un premier Plan d'Action pour la Biodiversité a été élaboré pour les PCs du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar.</p> <p>Le principe d'indissociabilité est inscrit au niveau de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel.</p>	<p>Les décrets d'application de la loi 98-04 déterminent les procédures d'instruction des Plans Généraux d'Aménagement des PCs Algériens.</p> <p>Des instruments conformes sont développées pour les PCs du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar.</p>	<p>Décrets d'application de la loi 98-04.</p> <p>Plans d'Aménagement pour les PCs du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar.</p>	<p>Adoption des textes juridiques portant sur les plans d'aménagement des PCs</p>

³ La catégorie des parcs culturels Algériens, comme défini par la loi 98-04, se base sur le concept d'indissociabilité entre nature et culture et couvre par définition l'ensemble de la biodiversité et des services écosystémiques, y compris les éléments considérés d'importance mondiale.

⁴ Voir aussi : Progress report on the joint programme of work on the links between biological and cultural diversity. Secretariat of the CBD/ UNESCO. Montreal, 16-20 June 2014, <http://www.cbd.int/doc/meetings/cop/cop-12/other/cop-12-wgri-05-inf-14-en.pdf>.

Logique verticale	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible à la fin du projet	Sources de vérification	Hypothèses et Risques
	2) <u>Durabilité institutionnelle.</u> Une structure dédiée, chargée de la gestion du système national de parcs culturels Algériens, est établie. ⁵	Les Parcs Culturels Algériens sont actuellement gérés individuellement par les Offices de chaque PC.	Structure de gestion des PCs Algériens instituée et dotée du personnel permanent et des ressources techniques et financières adéquates pour accomplir ses missions.	Textes réglementaires de création, d'organisation et fonctionnement de la structure. Rapport périodiques sur l'opérationnalité de la structure.	Adoption des textes réglementaires et permanence du personnel recruté.
	3) <u>Durabilité socioculturelle.</u> Patrimonialisation des cycles de savoir, notamment en matière de connaissances écologiques traditionnelles dans les PCs.	Les connaissances et les savoirs écologiques traditionnels au niveau des PCs Algériens sont peu codifiés et capitalisés.	Les outils parascolaires adoptés dans les wilayas concernées, intègrent les connaissances traditionnelles, notamment en matière de savoirs écologiques.	Documents officiels du secteur de l'éducation. Outils parascolaires, wilayas concernées.	Les autorités compétentes et les services de l'éducation collaborent dans la réalisation du projet.
COMPOSANTE I. INTERVENTION AU NIVEAU DU SYSTÈME					

⁵Définition du Parc Culturel : Le parc culturel est le résultat d'un processus d'humanisation de l'espace. Il est une œuvre collective en continuelle recomposition, un produit historique des interrelations entre les populations, leurs activités, leurs représentations mentales et l'environnement qu'ils partagent. C'est un système dynamique d'intégration des caractères naturels dans une signification culturelle totale (**M. Betrouni, Algérie**).

Logique verticale	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible à la fin du projet	Sources de vérification	Hypothèses et Risques
Résultat 1 :Le système national élargi des parcs culturels assure la gestion des écosystèmes et des ressources de la biodiversité de manière systématisée, inclusive et efficace.	4) Notation de l'outil d'évaluation du PNUD/FEM des capacités du système national des parcs culturels.	<u>Politique</u> Systémique : 67 % Institutionnelle : 67 % <u>Mise en œuvre</u> Systémique : 33 % Institutionnelle : 44 % Individuelle : 33 % <u>Participation & consensus</u> Systémique : 50 % Institutionnelle : 50 % Individuelle : 33 % <u>Exploitation des infos & connaissances</u> Systémique : 50 % Institutionnelle : 50 % Individuelle : 33 % <u>Suivi</u> Systémique : 50 % Institutionnel : 33 % Individuel : 33 %	<u>Politique</u> Systémique : 100 % Institutionnelle : 100 % <u>Mise en œuvre</u> Systémique : 67 % Institutionnelle : 59 % Individuelle : 67 % <u>Participation & consensus</u> Systémique : 83 % Institutionnelle : 33 % Individuelle : 67 % <u>Exploitation des infos & connaissances</u> Systémique : 100 % Institutionnelle : 67 % Individuelle : 67 % <u>Suivi</u> Systémique : 67 % Institutionnel : 33 % Individuel : 67 %	Rapports d'évaluation des capacités	Des ressources humaines, techniques et financières suffisantes sont mobilisées pour gérer le système national des parcs culturels.
	5) Notation de l'outil d'évaluation PNUD/FEM de la durabilité financière du réseau de parcs culturels.	<u>Composante 1</u> : Cadres juridique, réglementaire et institutionnel : 51,2 % <u>Composante 2</u> Planification des activités et outils de gestion économique : 49,2 % <u>Composante 3</u> : Outils pour la production de recettes : 8,8 % <u>Résultat total</u> : 40,6 %	<u>Composante 1</u> : 67 % <u>Composante 2</u> : 77,6 % <u>Composante 3</u> : 40,3 % <u>Résultat total</u> : 65,9 %	Outil d'évaluation PNUD/FEM de la durabilité financière.	Les engagements actuels du gouvernement en matière de financements des parcs culturels sont maintenus et renforcés.
<p>Produit 1.1 : Un schéma d'orientation stratégique pour le système national des parcs culturels est développé.</p> <p>Produit1.2 : Renforcement des fonctions de programmation, de suivi et de contrôle des parcs culturels par les services habilités du MdC.</p> <p>Produit 1.3 : Des procédures pour l'élaboration des plans d'aménagement des parcs culturels en Algérie, sont établies et formellement adoptées en intégrant les objectifs relatifs à la conservation de biodiversité et la préservation des services écosystémiques.</p>					

Logique verticale	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible à la fin du projet	Sources de vérification	Hypothèses et Risques
<p><u>Produit 1.4</u> : Définition d'une nomenclature de métiers pour le personnel des PCs et développement d'un programme de formation certifié, intégrant la conservation de la biodiversité.</p> <p><u>Produit 1.5</u> : Élaboration des Plans d'action pour la biodiversité en faveur des trois nouveaux parcs culturels.</p>					
<p>Résultat 2 : L'appui du public aux parcs culturels élargit la base des parties prenantes impliquées dans la gestion et la conservation des parcs culturels.</p>	<p>6) Niveau de diffusion de la notion des parcs culturels auprès du public cible, mesuré par un système de sondages périodiques.</p>	<p>À définir en s'appuyant sur des enquêtes/ sondages initiales en terme d'items traitant le thème des PCs en Algérie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - N. d'articles dans la presse nationale. (publique et privé). - N. de réseaux sociaux en ligne. - N. de visiteurs du site web PPCA. - N. de manifestations culturelles et scientifiques. - N. d'émissions par les radios locales. 		<p>Enquêtes IEC, revues de presse et rapports d'activités du projet</p>	<p>La stratégie IEC est adaptée aux profils des groupes cibles et mise en œuvre avec professionnalisme et dans le délai imparti.</p>
<p><u>Produit 2.1</u> : Des fora de concertation et des campagnes de communication sont conçues et mises en œuvre.</p>					
<p>COMPOSANTE II : INTERVENTIONS AU NIVEAU DES SITES (PC du Tassili n'Ajjer et PC de l'Ahaggar)</p>					
<p>Sous composante A : Gestion Conservatoire</p>					
<p>Résultat 3 : L'efficacité de la gestion est améliorée dans les parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar</p>	<p>7) Notation de l'Instrument de Suivi de l'Efficacité de la Gestion (ISEG).</p>	<p><u>Notations ISEG (METT):</u> Tassili N'Ajjer : 65 Ahaggar : 62</p>	<p><u>Notations ISEG (METT):</u> Tassili N'Ajjer : 77 Ahaggar : 78</p>	<p>Rapports périodiques ISEG pour chaque parc culturel.</p>	<p>Des ressources humaines, techniques et financières suffisantes sont mobilisées. Permanisation du personnel recruté.</p>
<p><u>Produit 3.1</u> : Élaboration et adoption des plans d'aménagement pour les parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.</p> <p><u>Produit 3.2</u> : Renforcement des unités de gestion des parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar par et formation qualifiante d'au moins 50% du personnel (et de 25 % du personnel des parcs nouvellement créés), selon le programme de formation agréé et adopté par le Ministère de la Culture.</p> <p><u>Produit 3.3</u> : Le système de suivi des écosystèmes et le SIG participent à la gestion des parcs culturels en tant qu'outils d'aide à la décision.</p> <p><u>Produit 3.4</u> : Développement et mise à niveau de l'infrastructure des parcs.</p>					
<p>Résultat 4 : La conservation des espèces phares est améliorée dans la</p>	<p>8) Répartition de la population des guépards et densité des principales</p>	<p>Données de la première phase sur la présence et la densité des espèces phares (guépard, gazelles, mouflon) vérifiées et</p>	<p>La répartition et la densité des espèces phares se maintient ou augmente au niveau des sites</p>	<p>Rapports périodiques générés par le système de</p>	<p>La collaboration stratégique avec des partenaires scientifiques</p>

Logique verticale	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible à la fin du projet	Sources de vérification	Hypothèses et Risques
région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.	espèces de proies..	actualisées.	prioritaires.	suivi. Publications scientifiques.	nationaux et internationaux est renforcée.
Produit 4.1 : Élaboration et mise en œuvre d'un plan de conservation du guépard dans le Sahara central Algérien.					
Sous Composante B : Réduction des pressions exercées sur les écosystèmes					
Résultat 5 : Les menaces et la dégradation des sites prioritaires de conservation de la biodiversité et des sites Ramsars ont réduites dans les parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar	9) Fréquence de braconnage dans les sites prioritaires (N. d'individus objet de constat).	Les données obtenues lors de la phase 1 du projet Tassili N'Ajjer/ Ahaggar vérifiées et actualisées.	Le nombre de constats diminue de 50 %.	Rapports périodiques des Offices des PCs.	Les principaux usagers des ressources et autres acteurs clés se mobilisent activement et sont motivés grâce à un appui renforcé des autorités des parcs culturels.
	10) Densité du couvert ligneux dans les sites prioritaires (N. d'arbres / hectare).	La densité du couvert ligneux et son évolution pour la période 2000-2014, mesuré avec le concours de la télédétection.	La densité du couvert ligneux se maintient ou augmente au niveau des sites prioritaires.	Études multi temporelle, utilisant images satellites.	
	11) Qualité de l'eau des sites Ramsar.	Valeurs de référence pour les polluants à établir par des analyses de laboratoire.	Valeurs quantitatifs à établir pour principaux paramètres suite aux analyses initiales.	Rapports de laboratoire.	
Produit 5.1 : Renforcement des systèmes de surveillance et de contrôle dans les sites prioritaires.					
Produit 5.2 : Mise en œuvre d'un programme intégré de conservation dans les zones humides et les sites Ramsar dans la région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.					
Résultat 6 : Participation active des populations locales, par des accords de gestion collaborative, réduit les pressions exercées sur les fonctions de l'écosystème dans les parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.	12) Nombre d'accords de Gestion Collaborative(GC) conclut, couvrant les sites prioritaires des PCs[Taessa 494 km ² , Tefedest 6.085 km ² , Imidir 11.160 km ² , Serkout – Anhef, 19,600 km ² , Tihodaïne 1.404 km ² , Meddak 2.445 km ²].	La préparation d'accords de GC a été initiée pour 5 sites prioritaires pendant la première phase du projet.	Des accords de GC sont conclus et mis en œuvre couvrant au moins 6 sites prioritaires.	Documentation officielle relative aux accords de GC et rapports de mise en œuvre du projet	Les accords de GC sont formalisés, mobilisant les usagers des ressources et les autres principaux acteurs.

Logique verticale	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible à la fin du projet	Sources de vérification	Hypothèses et Risques	
	13) Le nombre de propositions avancées par des femmes qui figurent dans les accords de gestion collaborative..	Les valeurs de référence obtenues lors de la phase 1 du projet TassiliN'Ajjer/ Ahaggar doivent être vérifiées.	Le nombre des propositions intégrées dans les accords de gestion, émanant des femmes, double.			
	14) Codification et capitalisation des savoirs écologiques traditionnels en matière d'adaptation aux changements climatiques.	Les savoirs écologiques traditionnels en matière d'adaptation aux changements climatiques ne sont pas codifiées. [p.ex. mobilité des troupeaux, gestion des pâturages, gestion de l'eau, plantes médicinales].	Les savoirs écologiques traditionnels en matière d'adaptation aux changements climatiques sont codifiées et capitalisées dans le cadre des accords de GC conclus.	Évaluations des écosystèmes et des savoirs écologiques traditionnels. Documentation officielle relative aux accords de GC.	Les actions prioritaires définies à partir des savoirs écologiques traditionnels sont mises en œuvre.	
Produit 6.1 : Mise en œuvre des accords de gestion Collaborative (GC) dans les sites prioritaires des PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.						
Résultat 7 : La mise en œuvre de stratégies alternatives visant à protéger les systèmes de subsistance durable contribue à réduire les pressions exercées sur les services écosystémiques productifs et à améliorer la situation socio-économique sur les sites prioritaires des deux parcs culturels	15) Cofinancements mobilisés pour la mise en œuvre des actions d'écodéveloppement et de lutte contre la dégradation des terres.	Fonds alloués (à actualiser):		Les fonds alloués sont effectivement mobilisés pour la mise en œuvre des actions éligibles.	Rapports sectoriels et de l'exécutif des wilayas. Rapports du Comité de Pilotage. Rapports d'activités du projet	Partenariat stratégique entre le MdC, les autres secteurs et les wilayas et programmation conjointe des activités d'écodéveloppement et de lutte contre la dégradation des terres.
		TYPE D'ACTION	Budget			
		<i>Hydraulique pastorale</i>	2.918.611			
		<i>Valorisation produits animaux</i>	900.000			
		<i>Plantes médicinales et fourragères</i>	1.111.111			
		<i>Electrification solaire</i>	2.605.000			
		<i>Reboisement</i>	883.333			
		<i>Pépinières et réserves de graines</i>	458.333			
		<i>Artisanat féminin</i>	800.903			
<i>Autres actions éligibles à identifier</i>	1.506.944					

Logique verticale	Indicateur	Valeur de référence		Valeur cible à la fin du projet	Sources de vérification	Hypothèses et Risques
		<i>Tourisme Durable</i>	1.914.236			
		<i>Education Environnementale</i>	770.819			
		<i>TOTAL</i>	13.869.292			
	15) Pourcentage des agences touristiques qui adoptent la charte du tourisme durable élaborée dans la région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.	Charte du tourisme durable élaborée lors de la première phase du projet Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.		Au moins 50 % des agences touristiques agréées adoptent et mettent en œuvre la charte de tourisme durable.	Documents officiels d'adoption. Rapports annuels des Offices des PCs et du secteur tourisme.	Reprise significative des activités touristiques dans les parcs culturels.
<p><u>Produit 7.1</u> : Mobilisation des ressources techniques et financières au niveau de la wilaya pour la réalisation du programme de développement durable dans les deux parcs culturels.</p> <p><u>Produit 7.2</u> : Renforcement du tourisme durable impliquant les populations locales en partenariat et le secteur privé.</p>						

ANNEXE 1. CADRE LOGIQUE ORIGINAL (SOURCE : PRODOC)

Le projet contribuera à l'effet suivant, tel que défini dans le cadre du Cadre de Coopération Stratégique (CCS) entre le PNUD et l'Algérie:

Effet CCS : La protection des ressources naturelles, la gestion durable de l'environnement, la lutte contre la pollution et la protection contre les effets des changements climatiques et catastrophes naturelles sont améliorées.

Programme Pays 2012-2014 :

Produit attendu n°4 : D'ici 2014, les institutions nationales, à travers une approche intersectorielle et en partenariat avec la société civile, auront amélioré la mise en œuvre des stratégies de développement et plans nationaux liés à la viabilité environnementale.

Logique verticale	Indicateurs	Base de référence	Objectifs visés	Sources de vérification	Hypothèses/ Risques
Objectif du projet : Le système de gestion des parcs culturels en Algérie vise à garantir la conservation de la biodiversité d'importance mondiale, et l'utilisation durable des services écosystémiques.	1. Notation de l'outil d'évaluation du PNUD/FEM des capacités du système national des parcs culturels.	<u>Politique</u> Systémique : 67 % Institutionnelle : 67 % <u>Mise en œuvre</u> Systémique : 33 % Institutionnelle : 44 % Individuelle : 33 % <u>Participation & consensus</u> Systémique : 50 % Institutionnelle : 50 % Individuelle : 33 % <u>Exploitation des infos & connaissances</u> Systémique : 50 % Institutionnelle : 50 % Individuelle : 33 % <u>Suivi</u> Systémique : 50 % Institutionnel : 33 %	<u>Politique</u> Systémique : 100 % Institutionnelle : 100 % <u>Mise en œuvre</u> Systémique : 67 % Institutionnelle : 59 % Individuelle : 67 % <u>Participation & consensus</u> Systémique : 83 % Institutionnelle : 33 % Individuelle : 67 % <u>Exploitation des infos & connaissances</u> Systémique : 100 % Institutionnelle : 67 % Individuelle : 67 % <u>Suivi</u> Systémique : 67 % Institutionnel : 33 %	Rapports d'évaluation des capacités	Des ressources humaines, techniques et financières suffisantes sont mobilisées pour gérer le système national des parcs culturels.

Logique verticale	Indicateurs	Base de référence	Objectifs visés	Sources de vérification	Hypothèses/ Risques
		Individuel : 33 %	Individuel : 67 %		
	2. Notation de l'outil d'évaluation PNUD/FEM de la durabilité financière du réseau de parcs culturels.	<u>Composante 1</u> : Cadres juridique, réglementaire et institutionnel : 51,2 % <u>Composante 2</u> : Planification des activités et outils de gestion économique : 49,2 % <u>Composante 3</u> : Outils pour la production de recettes : 8,8 % <u>Résultat total</u> : 40,6 %	<u>Composante 1</u> : Cadres juridique, réglementaire et institutionnel : 67 % <u>Composante 2</u> : Planification des activités et outils de gestion économique : 77,6 % <u>Composante 3</u> : Outils pour la production de recettes : 40,3 % <u>Résultat total</u> : 65,9 %		Les engagements actuels du gouvernement en matière de financements des parcs culturels sont maintenus et renforcés.
	3. Amélioration de la qualité et de la viabilité des services écosystémiques d'approvisionnement dans les parcs culturels	Les données de référence et les objectifs devront être déterminés pour les services d'approvisionnement essentiels au démarrage de la deuxième phase du projet.		Rapports de suivi et d'évaluation des écosystèmes.	Les usagers directs des ressources et les autres acteurs clés sont activement impliqués par le biais d'accords formels de gestion collaborative.
	4. Augmentation des capacités de séquestration du carbone dans les sites prioritaires du projet.	Données de référence définies au cours de la première année, protocoles établis par le projet Avantages carbone (FEMN° 3449).	Augmentation de 10 % du volume total de carbone dans les sites prioritaires du projet.	Études sur le terrain.	Les protocoles de suivi proposés sont compatibles avec les capacités et les priorités de gestion des parcs culturels.
COMPOSANTE I. INTERVENTION AU NIVEAU DU SYSTÈME					
Résultat 1 : Le système national élargi des parcs culturels assure la gestion des écosystèmes et des	5. La notation de l'outil de suivi de l'Efficacité de la Gestion (ISEG) augmente dans les cinq parcs culturels.	<u>Scores ISEG</u> : TassiliN'Ajjer : 65 Ahaggar : 62 Atlas Saharien : 22 Tindouf : 28	<u>Scores ISEG</u> TassiliN'Ajjer : 77 Ahaggar : 78 Atlas Saharien : 62 Tindouf 62 Touat-Gourara-	Rapports annuels ISEG pour chaque parc culturel	Des ressources humaines, techniques et financières suffisantes sont mobilisées pour assurer la gestion du système national des parcs culturels.

Logique verticale	Indicateurs	Base de référence	Objectifs visés	Sources de vérification	Hypothèses/ Risques
ressources de la biodiversité de manière systématisée, inclusive et efficace.		Touat-Gourara-Tidikelt :43	Tidikelt :70		
	6. Les objectifs de conservation de la biodiversité sont intégrés dans les plans d'aménagement/ plans d'action des cinq parcs culturels.	Le Plan d'Action pour la Biodiversité est mis au point pour deux parcs.	Les objectifs de conservation de la biodiversité seront intégrés au bout de la troisième année pour deux parcs, et de la sixième année pour les trois autres.	Plans d'aménagement et plans d'action pour la biodiversité.	Ratification des textes juridiques qui précisent la portée des plans d'aménagement des parcs culturels et les procédures à respecter pour leur élaboration.
<p><u>Produit 1.1</u> : Un Schéma directeur des parcs culturels est développé et intégré dans le Schéma National de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et historiques.</p> <p><u>Produit 1.2</u> : Renforcement des fonctions de programmation, de suivi et de contrôle des services centraux du Ministère de la Culture, chargés de la gestion adaptative des parcs culturels.</p> <p><u>Produit 1.3</u> : Des procédures pour l'élaboration des plans d'aménagement des parcs culturels en Algérie, sont établies et formellement adoptées en intégrant les objectifs relatifs à la conservation de biodiversité et des services écosystémiques.</p> <p><u>Produit 1.4</u> : Adoption d'un programme de formation certifié, intégrant la conservation de la biodiversité, à destination du personnel des parcs culturels.</p> <p><u>Produit 1.5</u> : Élaboration des Plans d'action pour la biodiversité en faveur des trois nouveaux parcs culturels.</p>					
Résultat 2 : L'appui du public aux parcs culturels élargit la base des parties prenantes impliquées dans la gestion et la conservation des parcs culturels.	7. La compréhension du mandat des parcs culturels augmente parmi les populations des cinq parcs culturels et du grand public au niveau national.	À définir en s'appuyant sur des enquêtes ciblant plus particulièrement certains segments de la population. Les données disponibles pour les parcs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar doivent être vérifiées au démarrage du projet.	La perception/ compréhension du mandat des parcs culturels augmente d'au moins 25 % parmi la population des parcs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar, et de 50 % parmi la population des autres parcs et du grand public.	Enquête IEC, analyse de la perception et rapports d'activités.	La stratégie IEC est soigneusement adaptée aux profils des groupes cibles et mise en œuvre en temps voulu selon les normes professionnelles les plus rigoureuses.
<u>Produit 2.1</u> : Des fora de concertation et des campagnes de communication sont conçues et mises en œuvre au niveau national et international.					
COMPOSANTE II : INTERVENTIONS AU NIVEAU DES SITES					
Résultat 3 :L'efficacité de la gestion est améliorée dans les	8. Le personnel des parcs enregistre régulièrement les données de suivi sur	Des carnets d'observations pour le suivi sur le terrain ont	Des rapports de suivi trimestriels pour chaque site prioritaire sont	Carnets d'observations pour le suivi sur le terrain et rapports consolidés relatifs	Le personnel des parcs est motivé et correctement formé.

Logique verticale	Indicateurs	Base de référence	Objectifs visés	Sources de vérification	Hypothèses/ Risques
parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar	le terrain dans des carnets d'observations, lesquelles sont ensuite consolidés dans des rapports pour chaque site prioritaire.	été testés dans deux parcs culturels et la présentation des rapports consolidés relatifs aux sites a été mise au point.	régulièrement produits.	aux sites prioritaires.	
	9. Le SIG des deux parcs culturels est régulièrement actualisé à partir des informations fournies par le programme de suivi des écosystèmes.	Trois unités SIG ont été créées (OPNA, OPNT, Ministère de la Culture) et fonctionnent dans le cadre de la première phase du projet TassiliN'Ajjer/ Ahaggar.	Les unités SIG seront totalement opérationnelles au bout de la troisième année, et fonctionnellement autonomes au bout de la cinquième année.	Rapports SIG et rapports annuels des parcs culturels.	Un personnel technique SIG compétent a été recruté au niveau des parcs culturels.
<p><u>Produit 3.1</u> : Élaboration et adoption des plans d'aménagement pour les parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.</p> <p><u>Produit 3.2</u> : Renforcement des unités de gestion des parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar et formation qualifiante d'au moins 80% du personnel (et de 40 % du personnel des parcs nouvellement créés), selon le programme de formation agréé et adopté par le Ministère de la Culture.</p> <p><u>Produit 3.3</u> : Le système de suivi des écosystèmes et le SIG supportent la prise de décision au niveau des parcs par la production régulière de rapports consolidés</p> <p><u>Produit 3.4</u> : Développement et mise à niveau de l'infrastructure des parcs.</p>					
Résultat 4 : Les menaces et la dégradation des sites prioritaires de conservation de la biodiversité et des sites Ramsarsont réduites dans les parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar	10. Le niveau de braconnage relevé dans les sites prioritaires diminue.	Les valeurs de référence obtenues lors de la phase 1 du projet TassiliN'Ajjer/ Ahaggar doivent être vérifiées.	Le nombre d'incidents de braconnage enregistré diminue de 50 % la septième année.	Carnets d'observations pour le suivi sur le terrain et rapports relatifs aux sites consolidés	Les principaux usagers des ressources et autres acteurs clés se mobilisent activement et sont motivés grâce à un appui renforcé des autorités des parcs culturels.
	11. La perte du couvert forestier ralentit (ha/an).	Le taux annuel moyen de perte du couvert forestier pour la période 2000-2010 doit être calculé au démarrage du projet.	À définir au démarrage du projet.	Étude multi temporelle, imagedsatellite.	
<p><u>Produit 4.1</u> : Renforcement des systèmes de surveillance et de contrôle du respect des lois dans les sites prioritaires de conservation de la biodiversité.</p> <p><u>Produit 4.2</u> : Mise en œuvre d'un programme intégré de conservation dans les zones humides et les sites Ramsar dans la région du Tassili N'Ajjer/ l'Ahaggar.</p>					

Logique verticale	Indicateurs	Base de référence	Objectifs visés	Sources de vérification	Hypothèses/ Risques
Résultat 5 : La conservation des espèces phares est améliorée dans la région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.	12. La population de guépards se maintient.	L'estimation actuelle d'environ 250 individus doit être vérifiée au démarrage du projet.	La population de référence estimée se maintient, voire augmente, à l'horizon de la septième année.	Données enregistrées à l'aide de pièges photographiques et autres études.	La collaboration stratégique avec des partenaires scientifiques nationaux et internationaux est formalisée et renforcée.
Produit 5.1 : Élaboration et mise en œuvre d'un plan de conservation du guépard dans le Sahara central Algérien.					
COMPOSANTE III : ANALYSE DES PRESSIONS EXERCÉES SUR LES ÉCOSYSTÈMES					
Résultat 6 : L'implication intensifiée des populations locales, par des accords de gestion collaborative, réduit les pressions exercées sur les fonctions de l'écosystème dans les parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.	13. Augmentation de la superficie des parcs culturels objet des accords de gestion collaborative (nombre d'ha soumis au régime de gestion collaborative).	Des accords de gestion collaborative ont été négociés pour cinq sites prioritaires et sont prêts à être signés et mis en œuvre.	Au moins 50 % de la superficie des sites prioritaires de conservation de la biodiversité sont gérés par le biais d'accords de gestion collaborative au bout de la deuxième année, et 80 % au bout de la cinquième année.	Documents des accords de gestion collaborative et rapports annuels.	Les institutions impliquées signent des accords de collaboration en bonne et due forme, mobilisant les usagers directs des ressources et les autres principaux acteurs.
	14. Le nombre de propositions avancées par des femmes qui figurent dans les accords de gestion collaborative augmente.	Les valeurs de référence obtenues lors de la phase 1 du projet TassiliN'Ajjer/ Ahaggar doivent être vérifiées.	Au moins 30 % des propositions intégrées dans les accords de gestion émanent des femmes.	Documents des accords de gestion collaborative et rapports annuels.	
	15. Les risques liés aux effets du changement climatique s'atténuent grâce à des services culturels améliorés.	Les lignes de base et les cibles doivent être définis pour des systèmes des savoirs écologiques locaux sélectionnés au démarrage de la seconde phase du projet	Évaluations des écosystèmes et rapports de suivi.	Les actions prioritaires définies à partir des savoirs écologiques locaux sont financées et mises en œuvre.	
Produit 6.1 : Mise en œuvre et élargissement des accords de gestion collaborative élaborés dans les 6 sites prioritaires des parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.					
Résultat 7 : La mise en œuvre de stratégies alternatives visant à	16. Évolution dans le % des usagers des ressources naturelles qui	À déterminer dans le cadre des évaluations des écosystèmes au démarrage de la seconde phase du projet.	Évaluations des écosystèmes et rapports de suivi.	Les changements climatiques, notamment la variabilité du climat, ont	

Logique verticale	Indicateurs	Base de référence	Objectifs visés	Sources de vérification	Hypothèses/ Risques
protéger les systèmes de subsistance durable contribue à réduire les pressions exercées sur les services écosystémiques productifs et à améliorer la situation socio-économique sur les sites prioritaires des deux parcs culturels	adoptent des pratiques d'adaptation dans la gestion des pâturages, du bétail et des ressources en eau.				des effets néfastes sur la sécurité alimentaire et les services écosystémiques
	17. Pourcentage des agences touristiques qui adoptent la charte du tourisme durable élaborée dans la région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.	Charte du tourisme durable élaborée lors de la première phase du projet Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.	Au moins 50 % des agences touristiques agréées adoptent la charte du tourisme durable au bout de la troisième année et 90 % au bout de la sixième année.	Documents officiels d'adoption et rapports annuels.	Partenariat stratégique mis en place avec le secteur privé et le Ministère en charge du Tourisme.
<u>Produit 7.1</u> : Mobilisation des ressources techniques et financières au niveau de la wilaya et du secteur privé pour le programme de développement durable dans les deux parcs culturels.					
<u>Produit 7.2</u> : Renforcement du tourisme durable impliquant les communautés locales en partenariat avec le secteur privé.					

ANNEXE 2. COMMENTAIRES DU PNUD/FEM ET RÉPONSES /RÉVISIONS PROPOSÉES

Logique verticale	Indicateur	Commentaires PNUD /FEM	Réponses/ révisions proposées
<p>Objectif du projet : Le système de gestion des parcs culturels en Algérie vise à garantir la conservation de la biodiversité d'importance mondiale, et l'utilisation durable des services écosystémiques.</p>	<p>1) <u>Durabilité écologique.</u> Mise en œuvre du plan général d'aménagement des parcs culturels selon le principe <i>d'indissociabilité</i> du patrimoine éco-culturel.</p>	<p>(i) aucun des nouveaux indicateurs fait référence à la biodiversité et les services écosystémiques, ce n'est pas correct.</p> <p>(ii) L'indicateur N.1 n'est pas un indicateur mais une activité. Elle n'est pas non plus mesurable ou spécifique pour la biodiversité, ce qui n'est pas raisonnable sous un projet BD du FEM.</p>	<p>(i) La catégorie des parcs culturels Algériens, comme défini par la loi 98-04, se base sur le concept <i>d'indissociabilité</i> entre nature et culture et couvre par définition l'ensemble de la biodiversité et des services écosystémiques, y compris les éléments considérés d'importance mondiale. En d'autres termes, et selon un modèle d'appréciation de la réalité géographique soucieux des questions liées à l'équilibre environnemental dans son ensemble, la culture est vue comme manifestation concrète résultant du rapport harmonieux établi entre homme et nature. C'est ce rapport <u>fondamental</u>, que la loi du patrimoine explicite par la notion d'indissociabilité, laquelle constitue la valeur essentielle pour la création du parc culturel et dont la conservation et la mise en valeur font l'objet, dans le cadre du plan général d'aménagement.</p> <p>Si jugé nécessaire, afin d'explicitier le nexus entre parcs culturels, patrimoine éco culturel et biodiversité / services écosystémiques, il est proposé d'annexer au CL des notes explicatives à l'intention des lecteurs non avertis (voir aussi indicateurs 8-11).</p> <p>(ii) Le Gouvernement Algérien attache une</p>
	<p>2) <u>Durabilité institutionnelle.</u> Structure institutionnelle chargée de la gestion du système national de parcs culturels Algériens.⁶</p>	<p>ok but please add a reference to biodiversity/ecos serv</p>	
	<p>3) <u>Durabilité socioculturelle.</u> Patrimonialisation des cycles de savoir, notamment en matière de connaissances écologiques traditionnelles dans les PCs.</p>	<p>ok if the above includes references to BD/ES</p>	

⁶Définition de Parc Culturel : Le parc culturel est le résultat d'un processus d'humanisation de l'espace. Il est un œuvre collective en continuelle recomposition, un produit historique des interrelations entre les populations, leurs activités, leurs représentations mentales et l'environnement qu'ils partagent. C'est un système dynamique d'intégration des caractères naturels dans une signification culturelle totale (Ministère de la Culture, Algérie).

Logique verticale	Indicateur	Commentaires PNUD /FEM	Réponses/ révisions proposées
			<p>importance capitale à l'élaboration du Plan Général d'Aménagement (PGA) des Parcs Culturels. Ceci ne constitue pas une simple activité du projet, mais l'un des principaux résultats stratégiques attendus. L'aboutissement du processus d'élaboration, d'adoption et de mise en œuvre d'un tel outil, opposable aux tiers, est considéré critique pour assurer la durabilité des PCs Algériens et donc atteindre l'objectif global assigné au projet. L'indicateur pourrait être reformulé ainsi : « Elaboration, adoption et mise en œuvre du plan général d'aménagement des parcs culturels selon le principe d'indissociabilité du patrimoine éco-culturel » .</p>
<p>Résultat 1 : Le système national élargi des parcs culturels assure la gestion des écosystèmes et des ressources de la biodiversité de manière systématisée, inclusive et efficace.</p>	<p>4) Notation de l'outil d'évaluation du PNUD/FEM des capacités du système national des parcs culturels.</p>	<p>(i) Résultat 1 et 3: les nouveaux indicateurs et valeurs cibles a. ne font plus du tout référence aux (3) nouveaux PCs – qui étaient sensés être couverts par le projet (= vous avez enlevé l'indicateur 6). Je ne me rappelle plus des plans, nous en avons discutés lors de ma mission en novembre ; je suis ouvert a une concentration sur Tassili et Ahaggar, mais s'il y a des activités/investissements aussi dans les autres PCs, l'intégration de la BD dans leurs plans d'aménagement (Résultat 1) et la préparation des METT (Résultat 3) me paraissent des premiers pas indispensable... !?</p> <p>(ii) Produit 1.1 : Un outil d'orientation pour le système national des parcs culturels est développé. This is not very clear (what does it mean) and much weaker than the prior output (Un Schéma directeur des parcs culturels est développé et intégré dans le</p>	<p>(i) Le projet a été conçu dès le début avec une première composante qui intervient au niveau centrale et une deuxième composante au niveau des sites (uniquement les PCs du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar). Ceci a été ultérieurement clarifié dans la révision proposée du CL du projet (voir notamment le découpage révisé en 2 composantes). Vu le volume relativement modeste des investissements du projet dans les 3 nouveaux PCs, il est jugé peu pertinent de vouloir enregistrer des changements significatifs de la notation du METT – effectivement <u>attribuables</u> à ces investissements.</p> <p>(ii) Les priorités du gouvernement sont changées et le développement d'un Schéma Directeur des PCs intégré au Schéma National de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et historiques n'est pas actuellement envisagé. L'outil proposé comme Produit 1.1 développera la vision et l'approche stratégique requises pour mettre en place la gestion efficace d'un système représentatif de</p>

Logique verticale	Indicateur	Commentaires PNUD /FEM	Réponses/ révisions proposées
		Schéma National de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et historiques), hence not an improvement. Why the change?	Parcs Culturels en Algérie. L'outil servira à faciliter la planification des investissements à l'échelle du réseau national de PCs et le classement par ordre de priorité des actions par le Ministère de la Culture (MdC). Il précisera également le positionnement des parcs culturels dans un contexte plus large de développement national, en articulant les avantages actuels et potentiels que peuvent apporter les parcs culturels en matière de développement local. Ce document spécifiera également comment ces parcs peuvent améliorer les systèmes de subsistance durable des populations qu'ils abritent.
	5) Notation de l'outil d'évaluation PNUD/FEM de la durabilité financière du réseau de parcs culturels.		
Résultat 2 : L'appui du public aux parcs culturels élargit la base des parties prenantes impliquées dans la gestion et la conservation des parcs culturels.	6) Diffusion de la notion des parcs culturels auprès du public cible.	<p>(i) Résultat 2 : Indicateur 6 est devenu un indicateur d'activités peu pertinent, l'antérieur indicateur (7) était meilleur...This is not a good outcome indicator at all, the prior indicator was better; what we need is not an assessment of activities but of the impact of these activities and there are standard ways to assess this - awareness and attitude assessments.</p> <p>(ii) Again, these are all only activities, no impact target.</p>	<p>(i) Le concept de Parc Culturel est relativement nouveau en Algérie et sa diffusion et compréhension extrêmement limitée au-delà d'un groupe restreint de spécialistes et de praticiens. Dans ce contexte l'indicateur proposé est jugé adapté et efficace pour mesurer l'impact du projet en terme de diffusion de la notion de parcs culturels auprès du public cible. L'utilisation de méthodes plus complexes basées sur l'analyse des perceptions a été testée pendant la première phase du projet avec des résultats non concluants, parfois aléatoires.</p> <p>(ii) Des cibles quantitatives seront déterminés suite à l'établissement des lignes de base pour chaque sous-indicateur proposé (N. d'articles dans la presse nationale, N. de réseaux sociaux en ligne, N. de visiteurs du site web PPCA, N. de manifestations culturelles et scientifiques, N. d'émissions par les radios locales, etc.).</p>
Résultat 3 :L'efficacité de la gestion est améliorée dans les parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar	7) Notation de l'Instrument de Suivi de l'Efficacité de la Gestion (ISEG).	<p>(i) This reduces the ambition from improving the METTs from all sites to only Tassili & Ahaggar.</p> <p>(ii) Produit 3.2. Renforcement des unités de gestion des parcs culturels du Tassili N'Ajjer</p>	<p>(i) Pour le METT, voir réponse Résultat 1, partie (i).</p> <p>(ii) Les cibles ont été réduites compte tenu du nombre important des effectifs des Parcs Culturels Algériens par rapport au budget actuellement disponible au niveau du projet (voir tableau en bas).</p>

Logique verticale	Indicateur	Commentaires PNUD /FEM	Réponses/ révisions proposées																					
		<p>et de l'Ahaggar par et formation qualifiante d'au moins 50% du personnel (et de 25 % du personnel des parcs nouvellement créés) , selon le programme de formation agréé et adopté par le Ministère de la Culture.</p> <p>cette cible reduite est trop basse....!!?</p>	<p>L'actuelle proposition de former environ 400 employés dans le cadre du projet sera ultérieurement examinée avec la possibilité que le cibles soient réduits ultérieurement, conformément à une analyse détaillée des besoins et une évaluation plus précise des ressources financières disponibles.</p> <p>Effectifs du réseau des PCs algériens (Arrêtés au 31/12/2013)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Office national du PC</th> <th>Effectifs</th> <th>A former</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PC de Tindouf</td> <td>86</td> <td>25%</td> </tr> <tr> <td>PC de l'Atlas Saharien</td> <td>89</td> <td>25%</td> </tr> <tr> <td>PC du Touat Gourara Tidikelt</td> <td>79</td> <td>25%</td> </tr> <tr> <td>PC de l'Ahaggar</td> <td>500</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>PC du Tassili n'Azdjer</td> <td>179</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>933</td> <td>63,5</td> </tr> </tbody> </table>	Office national du PC	Effectifs	A former	PC de Tindouf	86	25%	PC de l'Atlas Saharien	89	25%	PC du Touat Gourara Tidikelt	79	25%	PC de l'Ahaggar	500	50%	PC du Tassili n'Azdjer	179	50%	Total	933	63,5
Office national du PC	Effectifs	A former																						
PC de Tindouf	86	25%																						
PC de l'Atlas Saharien	89	25%																						
PC du Touat Gourara Tidikelt	79	25%																						
PC de l'Ahaggar	500	50%																						
PC du Tassili n'Azdjer	179	50%																						
Total	933	63,5																						
Résultat 4 : La conservation des espèces phares est améliorée dans la région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.	8) Répartition de la population des guépards et densité des principales espèces de proies.																							
Résultat 5 : Les menaces et la dégradation des sites prioritaires de conservation de la biodiversité et des sites Ramsar sont réduites dans les parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar	9) Fréquence de braconnage dans les sites prioritaires (N. d'individus objet de constat).																							
	10) Densité du couvert ligneux dans les sites prioritaires (N. d'arbres / hectare).																							
	11) Qualité de l'eau des sites Ramsar.																							

Logique verticale	Indicateur	Commentaires PNUD /FEM	Réponses/ révisions proposées
<p>Résultat 6 : Participation active des populations locales, par des accords de gestion collaborative, réduit les pressions exercées sur les fonctions de l'écosystème dans les parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.</p>	12) Nombre d'accords de Gestion Collaborative(GC) conclut.	(i) I liked the prior indicator better that referred to the area covered - why was this abandoned, too difficult to measure or agree? (ii) This needs a quantitative target	<p>Les accords de gestion reposent sur le concept d'Unité Territoriale de Gestion (UTG), qui est à l'intersection entre biodiversité, services écosystémiques et les dynamiques socio territoriales structurant l'espace. La définition et la délimitation des UTG se modifie selon les cycles biologiques et les modes d'exploitation des ressources dont la mobilité et le nomadisme sont la clé. Dans le contexte Saharien, il est donc jugé plus pertinent de baser l'indicateur sur le Nombre d'accords de GC conclut plutôt sur les surfaces couvertes par ces accords. Le nombre d'accords constitue également une cible quantitative.</p>
	13) Le nombre de propositions avancées par des femmes qui figurent dans les accords de gestion collaborative.-		
	14) Codification et capitalisation des savoirs écologiques traditionnels en matière d'adaptation aux changements climatiques.		
<p>Résultat 7 : La mise en œuvre de stratégies alternatives visant à protéger les systèmes de subsistance durable contribue à réduire les pressions exercées sur les services écosystémiques productifs et à améliorer la situation socio-économique sur les sites prioritaires des deux parcs culturels</p>	15) Cofinancements mobilisés pour la mise en œuvre des actions d'écodéveloppement et de lutte contre la dégradation des terres.	<p>Does this really refer to cofinancing? Of what - the GEF funds? -- then merely the achievement of mobilisation of these resources is not a good target -- it should be an essential part of the project ie not an indicator of success on this Resultat 7.</p> <p>see other comment. If this is additional funding then yes, good,. If it is merely the funds already expected within the project plan then the indicator must say what the outcome is !?! that is the prior indicator was better - but too limited on livestock and water mgt.</p>	<p>S'il y a des objections méthodologiques concernant l'utilisation d'indicateurs basées sur le cofinancements, il est suggéré de maintenir l'indicateur N.16 de l'actuel cadre logique.</p> <p>Cependant, il faut noter que rendre opérationnelles les procédures intersectorielles pour la mobilisation coordonnée et efficace des fonds gouvernementaux disponibles aux niveaux des wilayas d'Illizi et de Tamanrasset au profit de l'aménagement et de la gestion des PCs, est une <u>priorité</u> du Ministère de Culture. L'indicateur proposé a le mérite de focaliser les différentes parties prenantes du projet sur ce processus et donc consentir un suivi rapproché des investissements en matière d'écodéveloppement et de lutte contre la dégradation des terres.</p>

Logique verticale	Indicateur	Commentaires PNUD /FEM	Réponses/ révisions proposées
	15) Pourcentage des agences touristiques qui adoptent la charte du tourisme durable élaborée dans la région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.		